



EPINAY-SUR-SEINE



Conservatoire
DE MUSIQUE
ET DE DANSE 

FORMATION MUSICALE
ÉVEIL MUSIQUE ET DANSE
CHORALE
MAO
ATELIER JAZZ &
MUSIQUES ACTUELLES

Édito

Madame, Monsieur,

L'éducation artistique de nos enfants est essentielle.

La Ville joue un rôle majeur dans cet apprentissage à travers son Conservatoire municipal de Musique et de Danse. En effet, celui-ci offre aux jeunes Spinassiens un enseignement de qualité, dispensé par des professeurs dynamiques et qualifiés. Une large gamme de disciplines y est pratiquée. Instruments rares tout comme piano ou guitare y ont leur place. De même, les danses classique, moderne jazz et contemporaine sont enseignées et des élèves de tous âges peuvent développer leur talent.

Chaque année, ils sont près de 500 apprentis danseurs ou musiciens à bénéficier de concerts et de rencontres avec des artistes invités, mais surtout de 311 heures d'enseignement par semaine. Les cours sont subventionnés par la Ville pour permettre au plus grand nombre de profiter d'une éducation artistique riche et variée, finalement, essentielle à tous.

Très cordialement,

Hervé Chevreau
Maire d'Épinay-sur-Seine
Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis

Patrice Konieczny
1^{er} adjoint au maire chargé de la Culture

Le Conservatoire

Fondé en 1970, le Conservatoire municipal de Musique et de Danse est un établissement d'enseignement artistique entièrement financé par la Ville d'Épinay-sur-Seine.

Il propose des cursus conformes au schéma d'orientation pédagogique des écoles de musique et de danse du Ministère de la Culture, dispensés par des professeurs diplômés. Il intervient en milieu scolaire pour que les enfants bénéficient d'une éducation musicale et chorégraphique de qualité.

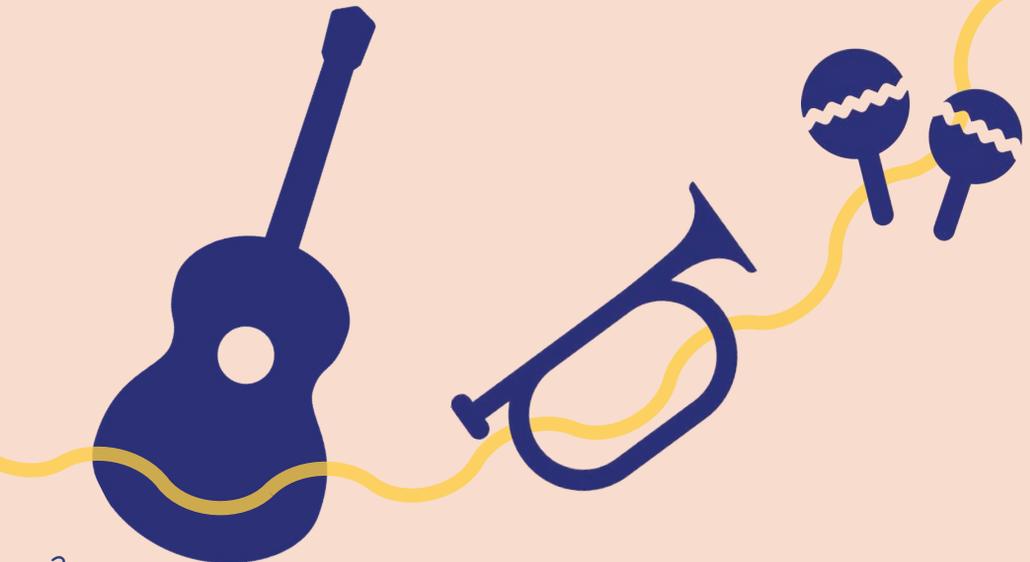
Il participe à la diffusion des activités artistiques intégrant les élèves aux répétitions, ateliers, conférences, master classes et manifestations organisés par le Conservatoire, par d'autres structures de la Ville ou par le Département de la Seine-Saint-Denis.

Il participe au développement de l'action culturelle de la Ville à travers la programmation musique et danse de la Saison du Conservatoire. Depuis 2016 il mène, en partenariat avec la Maison du Centre et la Philharmonie de Paris, le projet expérimental DEMOS (Dispositif d'Éducation Musicale et Orchestrale à vocation Sociale). Des groupes d'enfants du centre socioculturel bénéficient d'un apprentissage de la musique classique.

L'éveil / à partir de 4 ans

Phase de développement des perceptions et des aptitudes, le Conservatoire propose des cours d'éveil aux enfants de 4 et 5 ans. D'une durée de 50 minutes, ces cours sont dispensés par des professeurs de musique ou de danse. Ils privilégient l'activité sensorielle, corporelle et vocale en mettant en relation le corps avec les sons et les mouvements dans l'espace.

Ces cours ont lieu les lundis, mardis, mercredis et samedis.







L'initiation / à partir de 6-7 ans

D'une durée d'un an et destiné aux élèves débutants ou sortant de l'éveil, l'année d'initiation précède la phase d'engagement dans une pratique instrumentale, vocale ou chorégraphique.

La musique

En musique, les enfants découvrent les instruments et apprennent les notions du vocabulaire musical. La pratique chorale est obligatoire les deux premières années.

La danse

En danse, les enfants expérimentent le mouvement dansé et apprennent les notions du vocabulaire chorégraphique.



L'enseignement de la musique / à partir de 8 ans

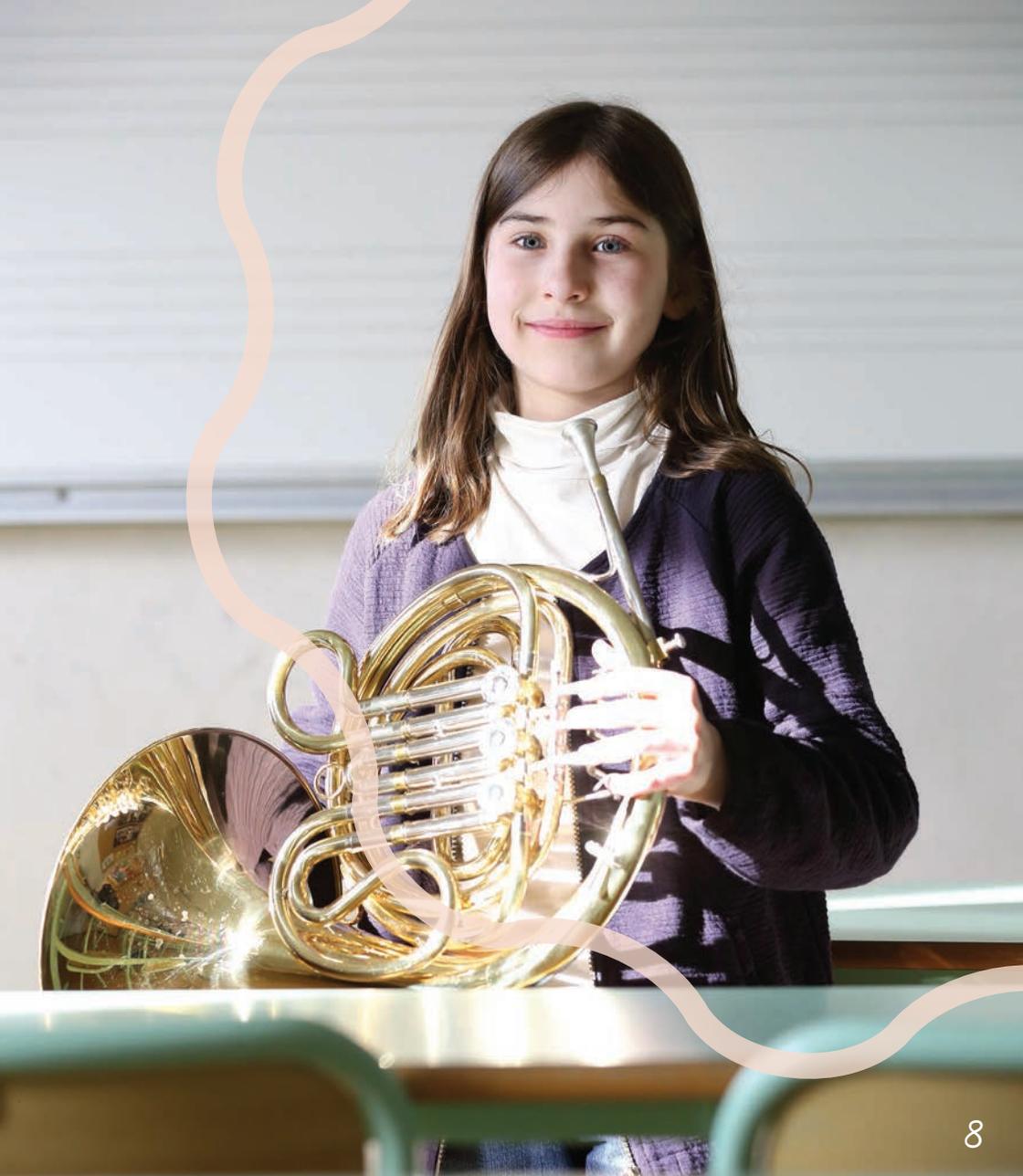


LE CURSUS

On appelle cursus, l'organisation des apprentissages pour acquérir une pratique musicale ou chorégraphique autonome, dans un temps donné. Le cursus est organisé par cycles : cycle d'acquisition, cycle d'appropriation et cycle d'approfondissement. La durée de chaque cycle est de 4 ans. Elle peut être écourtée ou allongée d'une année selon le rythme d'acquisition de l'élève. La formation des élèves musiciens comprend une discipline dominante, le plus souvent instrumentale ou vocale, une discipline de formation musicale et de culture générale et une pratique d'ensemble obligatoire.

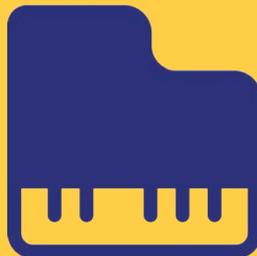
En fonction des niveaux, la durée totale de présence hebdomadaire au Conservatoire est d'1h à 3h30.

Les cours peuvent ne pas avoir lieu le même jour.





Les disciplines enseignées



EN COURS INDIVIDUELS

En musique, les enfants découvrent les instruments et apprennent les notions du vocabulaire musical. La pratique chorale est obligatoire les deux premières années.

- ALTO ↪ jeudi
- CHANT ↪ mardi
- CLARINETTE ↪ lundi
- CONTREBASSE ↪ jeudi
- COR ↪ lundi
- FLÛTE TRAVERSIÈRE ↪ jeudi et samedi
- GUITARE CLASSIQUE ↪ du mardi au vendredi
- HARPE ↪ vendredi
- HAUTBOIS ↪ mercredi
- PERCUSSIONS ↪ lundi et vendredi
- PIANO ↪ du lundi au samedi
- SAXOPHONE ↪ lundi et mardi
- TROMPETTE ↪ lundi et mercredi
- TROMBONE ↪ mercredi
- TUBA ↪ lundi
- VIOLON ↪ du lundi au samedi
- VIOLONCELLE ↪ lundi et jeudi

EN COURS COLLECTIFS

- ÉVEIL ↪ lundi, mardi, mercredi et samedi
- FORMATION MUSICALE ↪ du lundi au samedi
- CULTURE MUSICALE ↪ mardi de 18h à 19h30
- OPTION MUSIQUE AU BAC ↪ mardi de 19h45 à 21h15
- MUSIQUE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR (MAO) ↪ mardi de 16h15 à 18h



L'enseignement de la danse / à partir de 8 ans

LE CURSUS

La danse est pratiquée collectivement en cours hebdomadaires. Les cours permettent d'appréhender la maîtrise technique du mouvement dansé, de se situer au sein du groupe et de partager une même danse. Pour s'adapter au mieux au rythme d'acquisition de l'élève, trois types de parcours d'enseignement sont proposés : ateliers, hors cursus et cursus.

À partir de 8 ans, l'enseignement est organisé selon un cursus en 3 cycles. Chaque cycle est structuré en phases de 3 à 6 ans. En fonction du niveau, la durée de présence au studio de danse est de 2h à 4h30, 2 ou 3 fois par semaine.

Les disciplines enseignées

Danse classique

Elle est le socle fondateur de nombreuses disciplines.
En développant élégance et dextérité, elle permet d'acquérir des bases techniques solides.

Ce cours a lieu lundi, mercredi, vendredi et samedi.

☞ 2 fois par semaine pour les 8 / 11 ans

☞ 3 fois par semaine à partir de 11 ans



Danse contemporaine

Elle est née des différentes techniques et esthétiques apparues au cours du XX^e siècle, qui relèvent des principes techniques académiques issus de la danse classique et de la danse moderne. Elle développe la sensibilité et la personnalité de l'individu.

Ce cours a lieu lundi, mardi et mercredi.

↪ 2 fois par semaine pour les 8/11 ans

↪ 3 fois par semaine à partir de 11 ans



Danse moderne jazzy

Elle est dérivée de la culture noire américaine et du rythme syncopé du jazz. Elle favorise l'expression individuelle à travers le « feeling » transmis par les effets rythmiques et sonores de la musique.

Ce cours a lieu mardi.

- ☞ de 18h30 à 19h30 pour les 8/10 ans
- ☞ de 19h30 à 20h45 pour les 11/14 ans
- ☞ de 20h45 à 22h15 pour les 15 ans et plus



Les informations pratiques

Les inscriptions au Conservatoire se font par ordre d'arrivée en fonction des places libérées. Les élèves inscrits dans l'année scolaire en cours sont prioritaires.

Les inscriptions aux pratiques collectives sont acceptées sous réserve du niveau des élèves et dans la limite des places disponibles.

Certaines disciplines sont victimes de leur succès et disposent de très peu de places.

LES COURS DE DANSE ONT LIEU

👉 au Studio de danse

7, rue Mulot

En transport 🚌 Bus 37 – 361 – Tram T8

👉 à la Maison du Théâtre
et de la Danse

75-81, avenue de la Marne

En transport 🚌 Bus 37 – 361

👉 au centre socioculturel

des Écondeaux

4, avenue Léon Blum

En transport 🚌 Bus 254 – 361 – Tram T8

👉 au centre socioculturel

la Maison du centre

4, rue du Maréchal Maison

En transport 🚌 Bus 37 – 361 – Tram T8

LES COURS DE MUSIQUE ONT LIEU

👉 au Conservatoire

79, avenue Jean Jaurès

En transport 🚌 Bus 37 – 361 – Tram T8

Les tarifs

Les tarifs sont calculés sur la base du quotient familial, sauf tarif forfaitaire. Le paiement s'effectue par chèque, espèces, carte bancaire ou par prélèvement automatique mensuel, de juillet à mars inclus.

Les élèves du Conservatoire bénéficient

-  d'un accès gratuit aux ateliers d'ensemble du PMO (Pôle Musical d'Orgemont)
-  d'une invitation à un spectacle de la Saison culturelle au choix
-  de tarifs « groupe » aux spectacles de la Saison culturelle



Contactez le secrétariat pour plus de renseignements
au 01 48 26 89 52
ou par mél à conservatoire@epinay-sur-seine.fr



Conservatoire de Musique et de Danse

79, AVENUE JEAN JAURÈS - 93800 ÉPINAY-SUR-SEINE

TÉL. : 01 48 26 89 52 - FAX : 01 42 35 09 15

MÉL : conservatoire@epinay-sur-seine.fr